

Le grand chantier de la Douane

Cfdt:

DOUANE
DNSCE

FLASH | INFO

Nous avons participé au dernier CSA de l'année, dont l'ordre du jour était particulièrement dense. En ouverture, nous avons rappelé à la Présidente notre attachement à un dialogue social de qualité, fondé sur la transparence ainsi que sur le respect des engagements pris concernant la préparation des instances et la restitution auprès des agents.

Observatoire interne

Pour rappel, l'Observatoire interne est une enquête nationale menée chaque année auprès des agents du ministère pour mesurer leur ressenti sur les conditions de travail, l'organisation, le management et l'évolution des missions.

La campagne 2025 à la DNSCE montre une progression très nette des indicateurs de satisfaction, d'engagement et de confiance, avec des résultats supérieurs aux moyennes de la Fonction Publique et de la douane. Les points forts sont le télétravail, les conditions matérielles, les relations managériales ainsi que l'efficacité opérationnelle. Les points de vigilance restent la reconnaissance salariale, les perspectives de carrière, la communication sur les réformes ou encore la compréhension des LDG, sans oublier une certaine démotivation des agents suite à l'inertie de la DG et l'absence de prise de décision. Une communication vers les agents sur les nouveaux projets a été demandée.

A noter 8 % d'agents ont le sentiment d'être discriminés. Ce taux est objectivement important et mérite une attention particulière. Il n'y a pas de fiche de signalement déposée. La direction envisage tout de même une communication sur le sujet ainsi qu'un rappel des plateformes de signalement qui peuvent-être utilisées.

Activité éditique à la DNSCE

La Douane réévalue l'intérêt de conserver son service d'édition interne (création, gestion et diffusion de courriers massifs) face à la montée de la dématérialisation et à l'offre externe **Imprim'Fip**. L'objectif est d'analyser la faisabilité technique, l'impact organisationnel et les coûts d'un éventuel transfert.

Imprim'Fip a communiqué les tarifs prévus pour 2026. L'économie est évaluée à 48 000 €, location des machines incluse.

Des contraintes réglementaires subsistent, concernant notamment l'obligation d'envoyer des LRAR papier pour les contentieux gérés par le service de la Statistique et du recouvrement douanier. Une évolution serait possible si l'INSEE acceptait les accusés de réception au format « pdf ». En outre, Imprim'Fip ne permet ni l'expédition de LRAR vers l'étranger ni les LRE (lettre recommandée électronique) puisqu'il faut le consentement des destinataires.

L'offre proposée par Imprim'Fip permet un envoi à J+4 pour les courriers simples et J+3 pour les recommandés.

Les économies potentielles sont réelles mais limitées par les contraintes réglementaires et la nécessité de conserver une expertise interne de mise en qualité.

Par ailleurs, une demande a été faite à la DG pour que la fonction du Bureau Centralisateur de Documents Communautaires (BCDC) ne soit plus assurée par la DNSCE. Aucune décision n'a été prise à ce jour concernant le devenir du service de l'édition et ses effectifs.

Avancement de la réorganisation de la DG et défis technologiques

En l'absence de document préparatoire nous avons découvert le projet de réorganisation de la DG lors de ce CSA. Afin de répondre aux nouveaux défis auxquels la douane est confrontée, en cohérence avec la feuille de route « Douane 2030 », des travaux sont actuellement menés. 4 groupes de travail étudient l'organisation et le fonctionnement de la direction générale :

- **Secrétariat général** dédié aux fonctions support ;
- **Opérations** pour les fonctions métiers
- **Technologies** pour répondre aux défis numériques et technologiques



- **État-major**, concernant les fonctions stratégiques et de cabinet, juridiques, de relations extérieures, d'audit, de maîtrise des risques et de sécurité

Un flash info publié le 8 décembre, décline leur lettre de mission, les ateliers et leur composition.

Cette étude est menée au pas de charge pour une prise de décision en 2026. Nous déplorons cette extrême rapidité sur un sujet aussi important qui aura un impact notable sur la vie des agents.

Transfert de la gestion du traitement des missions et des frais de déplacement au CSMR

Le **CSMR** devient l'interlocuteur national unique pour la gestion des frais de déplacement et de changement de résidence. Il prend en charge la saisie des **ordres de mission (OM)** et des **états de frais (EF)** dans **CHORUS-DT**. Le transfert sera effectif au 1^{er} mars 2026 pour les agents de la DNSCE. Un « Pack départ en mission » comprenant la fiche de constitution d'une mission et la fiche de fin de mission est disponible sur l'Intranet il est téléchargeable [ici](#).

Une cellule d'assistance pourra être contactée par mail à l'adresse suivante :

csmr-cellulequalite@douane.finances.gouv.fr ou par téléphone au 09.70.27.81.99 en cas d'urgence avérée

Actualité du projet PHEDRE

Malgré quelques aléas, les travaux suivent leurs cours. Une visite de chantier sera proposée aux OS début février 2026.

Questions diverses

- Suite à un signalement sur le registre RHSC, il a été décidé qu'en cas de panne d'ascenseur, les agents éprouvant des difficultés à monter les escaliers pourraient s'installer dans un bureau dédié situé au RDC. En cas de maintenance programmée, ces agents pourront avoir recours au télétravail exceptionnel.
- Prime Chef d'équipe non allouée aux agents de la brigade de la DNSCE : nous avons demandé à la Présidente de se saisir de cette question et d'interroger la DG.
- Nous avons demandé à la Présidente d'œuvrer pour la reconnaissance de l'expertise des agents de services d'assistance à l'image de ce qui a récemment été fait pour les TSI (note n°25000111 du 26 novembre 2025). Dans cette même note, nous avons fait remarquer qu'en annexe 5 les effectifs TSI étaient erronés. La fonction de TSII avait été remplacée par TSI.s

La section CFDT de la DNSCE vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Siégeaient pour la CFDT : Luc Pinel (expert pour l'éditique), Moustafa MENADI (expert), Matthieu MAILLY, Jean-Pierre Isnardi, THOMASSIN Laurent et Patricia GASCON



Adhérez en ligne